

LE PETIT SAPEUR

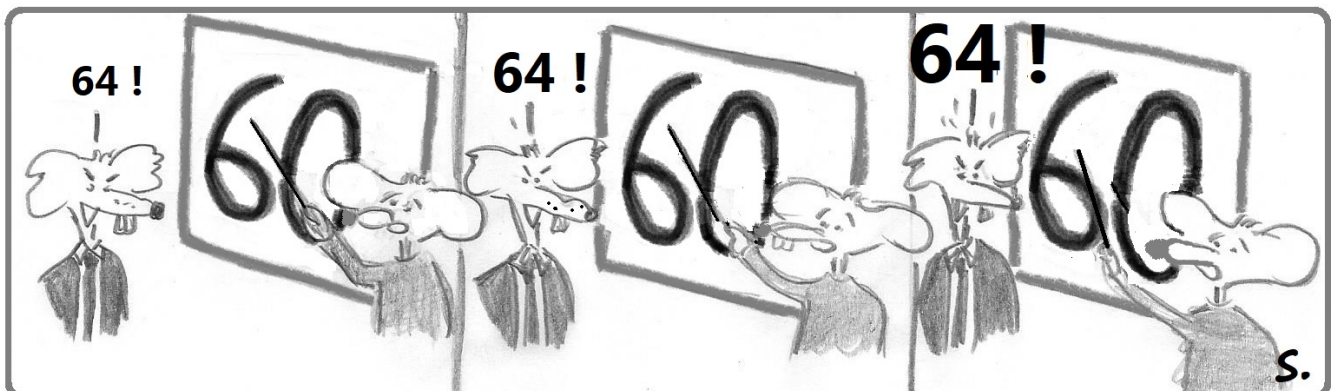
Avec une opiniâtreté digne d'un mineur de fond, Macron poursuit son travail de sape. Le garçon est dévoué à la tâche. Il est vrai, les médias les plus orthodoxes l'attestent, il a été sélectionné et recruté par la fraction du patronat la plus emblématique de la "start-up nation" pour achever la "modernisation du modèle social français". Loi Blanquer, loi sur l'apprentissage et même évocation de projets d'établissements scolaires d'élite participent de l'instauration d'une politique de tri social conforme aux besoins d'une économie qui d'un côté exige la sélection d'une "élite" à haute qualification et à haute rémunération et de l'autre "forme" une "plèbe" vouée à la précarité et à la polyvalence.

Ce "modèle scolaire moderne" s'inscrit dans un "modèle social modernisé" réclamant "qu'en même temps" le Code du travail soit mis à mal, les droits sociaux réduits, la fonction publique marginalisée et les services publics démantelés. La loi Blanquer n'est qu'un élément de ce projet d'ensemble comme le sont les "réformes" de l'assurance chômage, de la fonction publique ou celle des retraites. Les "réformes scolaires" sont une des pierres de cet édifice global.

Indifférent à l'exaspération qui monte, Macron petit sapeur prétend maintenant devenir bâtisseur et parachever son travail en reconfigurant la société aux normes imposées par ses mandants. Leur projet est global, leur stratégie l'est tout autant. Le temps n'est donc pas aux mobilisations catégorielles et aux défenses corporatistes. Ni à l'attentisme. Chaque alternance nous en administre la preuve, les gouvernements changent, les politiques restent les mêmes. Nous ne disposons alors que d'une seule alternative : se mobiliser pour lutter. Le mouvement sur les retraites nous en offre une nouvelle opportunité.

Saisissons-la !

DE L'ART DE COMPTER ...



... au gouvernement, on a du mal !

*Journal réalisé collectivement
par les adhérent-e-s de SUD-Éducation
et imprimé par eux*

Numéro de CPPAP : 0313 S 05109
Directrice de publication : G. FRANCOIS
Prix : 2€ Gratuit pour les adhérent-e-s
Abonnement : 20€

SUD-Éducation 76-27

8 rue de la Savonnerie, 76 000 Rouen
tel : 02 35 89 89 83 sudeduc7627@orange.fr
<http://www.sud-education-hautenormandie.org/>
<https://www.facebook.com/sudeducation7627>

Sommaire

Page 1 : Le petit sapeur

Page 2 : Le ministère nous enfume

Page 4 : Au collège Charcot, rien ne va plus!

Page 5 : Les AESH dans la galère

Page 6 : Blanquer est un menteur

Page 8 : Projet de retraites Macron-Delevoeye

Page 10 : Les bonnes raisons d'adhérer à SUD

IL N'Y A PAS QUE L'AMAZONIE QUI NOUS ENFUME, LE MINISTÈRE AUSSI !

En mars dernier, les enseignants de lycée avaient eu la stupeur d'apprendre, à la télévision, qu'ils auraient à mener quatre jours plus tard des débats improvisés sur l'écologie avec leurs élèves. Remettons les choses dans leur contexte : les manifestations étudiantes côtoyaient celles des gilets jaunes, et la désormais célèbre **Greta Thunberg** avait appelé, pour le vendredi 15 mars, à des rassemblements massifs de la jeunesse dans le cadre de la « grève du climat ».

Craignant sûrement que la contestation enfle au sein des milieux lycéens, le ministre avait alors sorti de son chapeau cette initiative, sans même en avertir en amont ceux qui étaient censés la mener à bien. Le but était sur le moment de convaincre les lycéens grévistes de rester dans leurs établissements en leur faisant miroiter une prise en compte de leurs revendications.

Cette annonce fut peu suivie d'effets sur le terrain, car la réelle tenue de ces débats aurait nécessité anticipation, concerta-

tion et formation.

Lors de sa conférence de presse de rentrée, le 27 août 2019, le ministre a qualifié les personnels de l'Éducation Nationale de « colibris », en opposition au « Mammouth » (vous savez, celui qu'on dégraisse).

Cette allusion à une légende amérindienne, popularisée en France par Pierre Rabhi, n'est pas anodine : si ce n'était pas son propos au départ, elle est devenue une exhortation aux petits gestes, à la dispersion individuelle de l'engagement écologique.

Pourtant, une écologie libérale et individualiste n'a aucune chance de succès face aux problèmes titanesques qui se posent à l'humanité pour les années à venir. L'image du colibri dépolitise discrètement la lutte environnementale : la responsabilité repose sur tout un chacun et ses gestes du quotidien. Or, on sait que, pour leur majorité, les émissions de gaz à effet de serre et de pollution ont des causes structurelles : on les doit aux industries et aux comportements sociaux orientés par des

décisions publiques.

Qui peut croire qu'un gouvernement se préoccupe de l'écologie lorsqu'il ferme des gares et des lignes de fret alors que dans le même temps il libéralise les transports en car et encourage de fait les déplacements en voitures individuelles ?

Comment ne pas crier à l'hypocrisie (ou au cynisme) lorsqu'il feint de se préoccuper de la biodiversité et qu'il songe à démanteler l'Office National des Forêts (ONF) et le Conseil National de Protection de la Nature (CNPN) ?

Où est la logique environnementaliste lorsque les programmes de SES professent d'enseigner l'idéologie de la croissance sans la remettre en question ?

Par ailleurs, on peut douter des velléités du ministère à mettre en œuvre les suggestions véritablement ambitieuses qui pourraient émaner des éco-délégués (un binôme par établissement du secondaire, soit 20.000 en tout à l'échelle nationale) lorsqu'il cherche par sa



G7 BIARRITZ



Ils vont sauver la planète !

**OUF !
J'ai eu chaud !**



S.

réforme du lycée à faire le maximum d'économies sur les frais de fonctionnement.

Donnera-t-il l'argent pour la rénovation thermique des bâtiments scolaires, alors que certains tombent en ruines ou ne sont toujours pas désamiantés ? Affrontera-t-il les lobbies de l'agro-alimentaire lorsque sera réclamée la végétalisation des plats servis à la cantine ?

Les actes écologiques évoqués par le ministre dans sa conférence de presse sont, de son propre aveu, de « petits actes » : éteindre la lumière, trier les déchets, limiter le plastique, mettre en place un label, ... Une goutte d'eau, en effet.

Comme souvent, les leviers pour répondre aux problèmes qu'on voudrait déléguer aux écoles leur sont extérieurs : les enseignants n'ont pas de poids décisionnaire pour faire interdire les emballages, les objets en plastique jetables, taxer les entreprises polluantes, le transport aérien, renforcer le maillage du rail, encourager une agriculture durable et une alimentation plus faible en protéines animales ou encore refuser les traités commerciaux mondialisant les échanges de marchandises.

Si l'Amazonie brûle, disons-le, c'est par un appât du gain qu'encouragent de concert le libéralisme et le capitalisme. Le défi écologique ne sera pas relevé grâce à des mesurette conçues pour ne déranger personne, donner bonne conscience à ceux qui feindront d'y croire et occuper les mains et l'esprit de ceux qui devront les mettre en œuvre.

C'est un changement radical qui est nécessaire !

NOS REVENDICATIONS:

- réalisations de bilan énergétique et plan d'isolation des bâtiments
- réduction des consommations énergétiques et en eau,
- des outils pour mettre en place la diminution des déchets, et leur recyclage s'ils ne sont pas évitables.
- renforcement des filières locales et bio dans la restauration scolaire ; réduction de la consommation des produits animaux (les élevages ont plus d'impact que les cultures).
- Des recrutements massifs de titulaires remplaçant-e-s dans les premier et second degrés afin de limiter leurs déplacements.
- La prise en compte des risques environnementaux par les CHS et notamment une véritable campagne de désamiantage des établissements scolaires dans le cadre de l'application du Plan amiante relancé en 2016 et une prise en charge des personnels exposés avant 2021,
- La mise en place des mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs-ses notamment celles et ceux exposé-e-s au radon (visite médicale, information des personnels, mesures techniques telles que système de ventilation, ouverture des fenêtres...).
- Un vrai plan de formation professionnelle orienté vers les nouveaux métiers : inscription dans le cursus obligatoire en lycée agricole de la formation à une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, dans les filières du bâtiment renforcer la formation à la rénovation énergétique, à l'isolation du bâti, matériaux écologiques, énergies renouvelables etc.

Au collège Charcot (Oissel) : une rentrée agitée !

Mardi 3 septembre 2019, 85% des personnels du collège dans toute leur diversité (enseignants, AESH, agents, vie scolaire, infirmière...) ont fait grève et ont tenu un piquet devant l'établissement, avec le soutien des parents d'élèves. Cette grève massive s'explique par la colère ressentie face à une situation critique que nous craignons depuis plusieurs mois et qui s'est confirmée à la rentrée.

Les effectifs dans les classes de 4ème atteignent 27 élèves par classe, alors qu'ils ne devraient pas dépasser 25 élèves par classe en Réseau d'Éducation Prioritaire. L'Inspection Académique avait fait une prévision de 94 élèves en 4ème pour 2019-2020, et nous parlait d'« évaporation » entre la 5ème et la 4ème... Malgré l'été caniculaire, il n'y a pas eu d'évaporation... et il y a en fait 108 élèves ! Et depuis la rentrée, il a fallu refuser l'inscription de 5 à 8 élèves pourtant domiciliés dans la commune.

Que deviennent ces élèves ? A cette heure, l'inspection académique est incapable de nous le dire. Vont-ils grossir les rangs du privé ? Quelle aberration ! Avoir un collège tout neuf et ne pas être en capacité d'accueillir les élèves de la commune !

Les grévistes et les parents d'élèves reçus le 4 septembre par le Directeur adjoint des services départementaux ont été choqués d'entendre que le collège était déjà bien doté... et que les 25 élèves par classe, c'est une moyenne donc 27 ou 28, il ne faut pas s'en alarmer si d'autres classes sont à 24 ou 23 !

Alors que la Rectrice a rappelé que l'inclusion était la priorité de tous, l'Inspection Académique

que ne comptabilise pas les élèves d'ULIS dans les effectifs de niveau. On a d'ailleurs appris lors de l'audience à l'IA que les élèves d'ULIS, on pouvait les mettre dans n'importe quel niveau, indépendamment de leur âge et de leur suivi de scolarité, l'essentiel étant qu'ils ne prennent pas trop de place ! Les classes de 4ème sont trop chargées, on n'a qu'à les mettre en 6ème ou en 5ème... **Quel mépris !**

Ces élèves sont le plus souvent accompagnés d'une AESH, qui a bien évidemment besoin d'une place assise à côté d'eux, et certaines salles du nouveau collège ne permettent pas d'accueillir autant de personnes tout en assurant l'accès aux sorties de secours.

Par ailleurs, une collègue AESH, en poste depuis 2013 dans notre collège, s'était vue imposer une réduction de son temps de travail à 18 heures, en contradiction avec les besoins des élèves suivis par elle jusque-là... et de bien d'autres ! Il a fallu menacer de se remettre en grève le 16 septembre et alerter la presse pour que celle-ci obtienne enfin un contrat de travail en bonne et dûe forme... et avec un temps de travail hebdomadaire qui permette de vivre un tant soit peu !

Troisième source de mécontentement : le nombre de postes d'agents permettant l'accueil dans le collège et son entretien dans de bonnes conditions s'est réduit considérablement, à l'occasion du déménagement dans les nouveaux locaux en 2018 ou encore du départ en retraite de certains collègues... Le Conseil départemental raisonne en « nombre de mètres carrés par agent »... mais refuse de prendre en considération l'augmentation du nombre d'élèves...

Il n'y a pas que la surface au sol qui rentre en jeu. A croire que ces pontes-là n'ont jamais fait le ménage. Combien de tables et de chaises en plus à ranger ou à nettoyer par exemple lorsqu'on passe d'un collège de 450 à 500 ?

Une seule journée de grève dans seul collège ne pouvait pas faire de miracle. Mais les personnels ont largement montré que leur colère est forte et prête à exploser. Et la pérennisation du contrat de la collègue AESH est un acquis important de leur lutte.

Une pétition en ligne va être rédigée, une réunion publique sur la commune est en réflexion... A Charcot, on va continuer à se mobiliser pour obtenir gain de cause !

DE L'ART DE COMPTER ...



... à l'Inspection Académique, on a du mal !

AESH : toujours plus de précarité

Cette rentrée scolaire dans l'académie de Rouen (mais dans de nombreuses autres aussi) a été pour de très nombreux-euses AESH (Accompagnant-e-s des Élèves en Situation de Handicap) un moment très difficile à vivre.

En effet les services du rectorat ont dû faire face à une réorganisation des missions, qui ont impliqué des déménagements pendant l'été mais aussi une nouvelle circulaire passée le 27 juin 2019 modifiant les conditions d'embauche des AESH (CDD de 3 ans, rémunération, quotité de temps de travail attribué etc.) Cela a généré, cette année encore, de nombreuses erreurs d'affectation, plongeant dans le désarroi le plus total certain-e-s AESH ne sachant dans quel établissement ils allaient travailler (y compris après la rentrée scolaire !), le nombre d'heures qu'ils allaient avoir à effectuer etc.

À la permanence du local syndical, les coups de fil n'ont pas arrêté. Malgré d'excellents rapports et une grande expérience dans le métier, certain-e-s AESH se sont vu proposer moins d'heures, des changements d'enfants (alors que le lien et la confiance étaient déjà établis entre eux), des affectations toujours plus loin de leur domicile ...

D'autres personnes en CDD depuis plus de 6 ans ont eu énormément de mal à faire valoir leurs droits à un CDI. Enfin certain-e-s non réembauché-e-s à la rentrée n'ont toujours pas le certificat de travail de leur précédent contrat et ne peuvent faire valoir leurs droits au chômage.

Sud Éducation défend toujours les AESH en attente de documents administratifs, et s'est rendu à la DAPAEC au rectorat de Rouen. Les agents rencontrés sur place semblent dépassés par la masse de travail, car la réorganisation ne leur a pas fait obtenir plus de personnels pour cette période pourtant intense. Ils nous disent faire le maximum pour que les paies de septem-

bre soient versées. 100% des AESH commencent à travailler en septembre sans avoir signé leur contrat de travail!

Nous avons également rencontré la secrétaire générale de la DSDEN76 pour l'alerter sur les nombreux cas d'erreur d'affectation dont nous avons connaissance. 2 AESH pour un même élève, 2 affectations de 24 heures pour une même personne ou bien encore une affectation sur un élève qui n'est plus dans l'établissement.

L'angoisse est également très grande chez les parents qui constatent le plus grand désordre dans la prise en charge de leur enfant handicapé.

Pour les AESH, SUD Éducation revendique :

- un vrai statut intégré à la Fonction Publique de l'État avec la titularisation sans conditions de diplôme ou de nationalité
- l'arrêt du recrutement de personnels non-titulaires
- une augmentation des salaires avec une entrée dans le métier à 1700€ nets et de véritables évolutions salariales tout au long de la carrière
- la fin des temps incomplets imposés et la reconnaissance des « tâches invisibles » des AESH (formation – coordination...) qui permettent de constituer un temps complet
- l'accès aux mêmes primes (éducation prioritaire), indemnités et pondérations (éducation prioritaire et affectation multiple) que les titulaires qu'importe la durée du contrat
- des moyens pour une véritable formation initiale et continue
- des meilleurs conditions d'affectation :

Création de commissions paritaires pour les affectations des AESH

Affectation sur 2 établissements au maximum

Constitution d'une brigade de remplacement AESH

Impact de la réforme des lycées et du Bac

Cette réforme du bac et des programmes du lycée n'est pas anodine, nous le savions, elle est avant tout économique mais elle modifie également radicalement l'offre pédagogique des établissements, les emplois du temps des élèves et des professeurs. Elle se fait dans la précipitation et le flou artistique le plus total: nouveaux programmes, formation express, banques d'exercices à venir, déroulement des épreuves du BAC pour janvier 2020 à définir etc.

Les matières enseignées en seconde changent, faisant disparaître les enseignements d'exploration et apparaître deux nouvelles matières comme la SNT (Sciences Numériques et Technologie) – censée fournir aux élèves une culture générale sur l'informatique. Les enseignants, dans l'urgence, sont peu ou pas formés à cette nouvelle matière. Les Sciences économiques et sociales écopent également d'un nouveau programme encyclopédique, avec moins d'heures d'enseignement et traitant exclusivement du libéralisme économique ...

Globalement, en seconde, ce sont des programmes trop lourds et irréalistes, remettant en cause la liberté pédagogique au vue des contenus imposés. En mathématiques le niveau demandé semble également plus élevé (pour décourager les élèves à les choisir en spécialité en Première ?) avec par exemple l'apprentissage de démonstrations théoriques... On retrouve également en Français, en Physiques-

Chimie et en Histoire des programmes très denses. Les sciences expérimentales ont d'ailleurs du mal à faire manipuler les élèves sur 14 paillasse avec des classes à 35 élèves.

Et en classe de Première?

La réforme fait disparaître par exemple les mathématiques du tronc commun et fait apparaître 11 spécialités. Elle devait permettre aux élèves d'avoir la liberté de choisir 3 spécialités. En fait c'est impossible: toutes les spécialités ne sont pas disponibles dans les établissements, entraînant une mise en concurrence des lycées pour proposer une offre la plus large possible, mais aussi pénalisant les petits établissements par exemple en zone rurale.

De plus, et sans rentrer dans le détail des calculs, le nombre de combinaisons des spécialités dépasse la centaine, rendant impossibles les emplois du temps. Au final on retrouve dans de nombreux établissements des filières à dominantes scientifiques, économiques et littéraires (comme avant !) Dans certaines Premières, il n'y a aucune homogénéité dans le profil des élèves et les enseignants des matières du tronc commun sont confrontés à une difficulté supplémentaire.

L'impact sur les emplois du temps est très significatif avec des élèves qui ont cours de 8 heure à 18 heure sans oublier les mercredis matins et samedis matins afin de caser les spécialités

et les options de tous les élèves. Si on rajoute les transports en commun (parfois une heure) comment-ils peuvent faire leurs devoirs le soir après de pareilles journées ?

Et les effectifs ?

Le ministère a beau communiquer à grand renfort médiatique, des diminutions d'effectif dans les classes de CP et CE1, dans les Réseaux d'Éducation Prioritaire (classes dédoublées), c'est loin d'être le cas des autres niveaux et en particulier dans le



BLANQUER

Blanquer dit : « p



ÉLÈVES
PARENTS
PERSONNELS



baccalauréat ■ lycé

secondaire. En effet, le nombre d'élèves moyen par classe ne cesse d'augmenter (au-delà de 30 élèves en moyenne –d'après l'INSEE) Dans les classes de Première « multi-spécialité » les effectifs sont à 35-36 élèves. Difficile de faire de l'accompagnement personnalisé dans ces conditions comme cela nous est pourtant demandé.

Il y a de plus en plus d'élèves dans le secondaire et de moins en moins de professeurs (on annonce une suppression de plus de 2000 postes) obligeant les enseignants à faire des heures supplémentaires: la 2^e heure supplémentaire imposable étant désormais possible. 20 heures et plus devant les élèves par semaine avec des amplitudes horaires allant jusqu'à 10 heures, les collègues constatent la dégradation de leurs conditions de travail.

La relève n'arrivera jamais car il y a de moins en moins d'étudiants qui choisissent l'enseignement à l'université et les collègues en poste sont de plus en plus nombreux à démissionner à l'issue de leur année de stage.

Et le BAC 2021?

Le contrôle continu va prendre une place beaucoup plus importante que précédemment, faisant craindre pour nos futurs étudiants, des difficultés de recrutement selon leur lycée d'origine. Ce sont les professeurs qui vont noter leurs élèves avec les dérives que cela peut entraîner par rapport à une évaluation anonyme. Tous les lycées auront-ils la même côte aux yeux des futures écoles Post-BAC et universités ?

Certaines épreuves commencent en janvier et personne ne sait comment elles vont se dérouler ... on parle même d'annulation dans certaines matières, tellement le retard est grand.

Il n'y aura que 4 épreuves à passer en fin d'année de Terminale, incluant un grand oral dont on ne sait pas grand-chose pour le moment, alors qu'il devrait porter sur des projets préparés dès la Première!

Les enseignants découvrent les programmes au fur et à mesure et naviguent à vue, se formant et préparant leurs cours dans l'urgence et dans la plus grande anxiété.

Et la mobilisation de l'année dernière ?

Sud Éducation et d'autres organisations syndicales ont alerté les parents et les enseignants. La mobilisation a été très forte jusqu'en juin afin d'interpeller le ministère de l'Éducation nationale pour suspendre cette réforme. La porte est restée fermée, poussant certains collègues à faire la grève du BAC.

Mais encore une fois, les deux seules réponses furent l'intimidation et la répression face à cette volonté de dialoguer.

A la rentrée, plusieurs établissements normands étaient à nouveau en grève pour réclamer l'abrogation de cette réforme, plus d'enseignants, moins d'élèves par classe, l'arrêt de la mise en concurrence des lycées et le maintien d'un cadre national du baccalauréat.

R EST UN MENTEUR !

plus d'accompagnement ». **FAUX!**

Population totale croissante, nombre d'élèves en hausse, 2 600 postes de professeurs en moins = toujours moins d'adultes pour toujours plus d'élèves ! vive les classes à 35 ! 😡

combattons les réformes Blanquer !

éducation rhône
Sud
Solidaires

ée ■ lycée professionnel ■ Parcoursup

Projet de retraites Macron-Delevoye : arrêtez vos salades !

Le gouvernement Macron veut remplacer le système actuel par un système de retraite à points. Il nous vante : universalité, simplicité, transparence ... il ment ! L'objectif du président des riches est de réduire les pensions pour donner moins aux retraité·e·s et contraindre tou·te·s les travailleur·euse·s à prendre des complémentaires privées.

Niveler par le bas

42 régimes de retraites différents ? Et alors ? Qu'y a-t-il de gênant s'ils se justifient ? Vouloir les réduire à un seul est une fausse égalité qui nie tous les particularismes, toute la diversité des situations, notam-

ment en matière de pénibilité, entre les nombreuses professions de notre société. Voilà un premier leurre qui cherche à faire croire que mettre tout le monde dans le même panier est juste.

Un régime à points, mais une seule enveloppe globale. Déjà la valeur du point n'est pas garantie : elle variera chaque année suivant la conjoncture économique. Les futurs retraité·e·s ne sauront qu'à la dernière minute à combien s'élèvera leur pension.

D'autre part, le gouvernement bloque la part des dépenses de pension dans les richesses créées, c'est la « règle d'or » : la part des retraites dans le

PIB doit rester inférieure à 13,8 % :

- 13,8% c'est ce qu'on nous promet aujourd'hui, mais ça peut changer (= baisser) ;
- le PIB est lui aussi un total variable ;
- le nombre de retraité·e·s croît chaque année de 150 000 personnes environ ; qui dit une enveloppe constante et plus de retraité·e·s dit de moins en moins pour chacun·e chaque année.

Aucun montant garanti, et des pensions qui baisseront ...

Actuellement, la pension moyenne est égale à 74,4 % du salaire moyen ; en 2050 elle diminuerait à 50,9 %, selon le Conseil d'Orientation des Retraites.

Enfin le calcul sera établi sur l'ensemble de la carrière et non sur les 6 derniers mois dans le Public et les 25 meilleures années dans le Privé.

Tous les paramètres sont réunis pour faire baisser drastiquement les pensions de retraite.

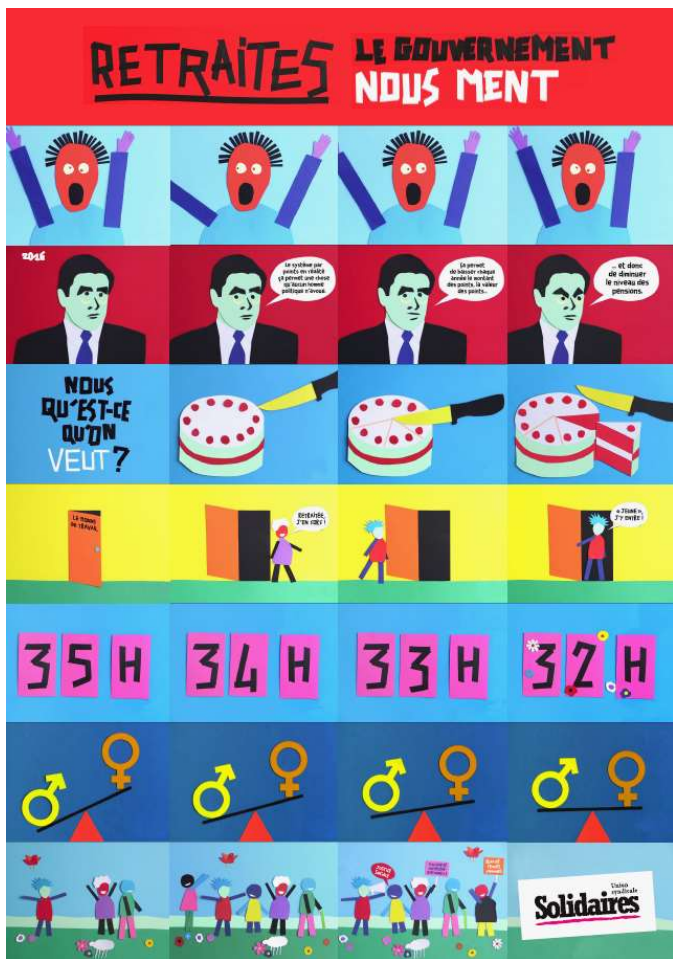
Âge légal : 62 ans avec décote, âge probable : 64 ans à taux plein

On a compris que pour partir avec une retraite à taux plein, il faudra travailler au-delà de 62 ans. Le gouvernement parle de « choix personnel », mais quelle fourberie quand l'espérance de vie en bonne santé en 2017 était de 62,6 ans pour les hommes et 64,9 ans pour les femmes.

Les carrières incomplètes, les pensions de réversion dans tout ça ?

Toujours les mêmes victimes : les femmes, les chômeuse·s, les précaires. Les femmes ont de nombreuses discontinuités dans leur carrière. Leurs salaires sont en général plus bas. Comme la pension sera calculée sur toute la carrière, elles subiront une baisse de pension par rapport à la situation actuelle.





Les femmes vont perdre la MDA, Majoration de Durée d'Assurance, qui était égalitaire. Un membre du couple aurait 5% de bonus par enfant, au choix des parents, ce qui favorisera le choix de reporter la bonification sur celui qui gagne le plus, l'homme en général.

Nous ne voulons pas l'au-mône, mais un système de retraites qui corrige les discriminations plutôt que de les amplifier.

s'ouvre pour les fonds de pension privés.

Il faut rejeter avec force ce projet délétère

Le système à points est contributif, « 1€ cotisé donne les mêmes droits ». « À belle carrière, bonne retraite » ; à mauvaise carrière ... C'est la vision du monde de Macron, qui sépare « ceux et celles qui ont réussi de ceux et celles qui ne sont rien ».

Compensation par la capitalisation

Macron se défend de remettre le système par répartition en question : il ment ! Évidemment qu'avec un tel risque de pensions rabougries, tous ceux qui en auront les moyens ouvriront dès le début de leur carrière professionnelle des comptes-épargne retraite pour se garantir une pension décente. C'est un vaste marché qui

Pour toutes ces raisons, Solidaires appelle les salarié-e-s, les jeunes, les privé-e-s d'emploi, les retraité-e-s à rejoindre les mobilisations à venir afin de faire échec au gouvernement et obtenir pour toutes et tous :

- l'amélioration du système de retraites actuel (système par répartition) pour la garantie d'une retraite décente.
- la retraite possible avec 37,5 annuités de cotisation et la prise en compte des pénibilités de certains métiers est un minimum.
- une réforme du financement du système des retraites par une plus juste répartition des richesses produites.

Nous voulons le maintien des systèmes par annuités en abrogeant les réformes régressives et en les améliorant par la justice sociale, la solidarité intergénérationnelle et l'égalité femmes/hommes.

**TOU-TE-S ENSEMBLE
CONTRE LA MISE EN PLACE
D'UNE RETRAITE À
POINTS
POUR DES RETRAITES
PLUS SOLIDAIRES DANS
UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE.**

**AVEC LA RETRAITE À POINTS
LE TURBIN SERA SANS FIN**

5 bonnes raisons d'adhérer à Sud éducation

Un syndicat solidaire

Discriminations, précarité, droits des femmes, sans-papiers, La Poste, le Rail, OGM, recherche, culture, services publics..., toutes nos luttes doivent converger, dans le public et le privé. L'Union syndicale Solidaires y contribue activement, en regroupant les syndicats Sud et d'autres syndicats de différents secteurs professionnels. Partout, la solidarité doit l'emporter sur la recherche du profit.

Un syndicat de transformation sociale

Sud lutte pour les revendications immédiates des personnels (salaires, conditions de travail, protection sociale, etc.) mais aussi pour une rupture avec ce système qui vit de l'inégalité et de la précarité : pour une autre société, une autre école. Pour être efficace, notre syndicalisme ne s'arrête donc pas à la porte des lieux de travail.

Un syndicat unitaire et intercatégoriel

Parce que c'est faire le jeu des pouvoirs que de sectoriser les luttes et d'éparpiller les revendications, nous sommes un syndicat résolument intercatégoriel : un seul syndicat pour tous les personnels du même lieu de travail de l'Éducation nationale, tous métiers confondus, de la maternelle à l'université, sans condition ni de statut ni de grade. Sud prône l'unité d'action du front syndical, tout en exprimant ses propres orientations pour faire vivre le débat démocratique.

Un syndicat de lutte

Sud refuse le clientélisme et la cogestion. Nous refusons de cautionner les régressions en négociant à la marge les contre-réformes libérales. Les élections professionnelles ou autres, ne suffiront pas à obtenir les changements radicaux dont l'école et la société ont besoin. Ces changements passent, en particulier, par un mouvement social qui affronte le gouvernement, sous le contrôle des grévistes.

Un syndicat démocratique

Tous les mois, nos assemblées générales d'adhérent-e-s (ouvertes aux sympathisant-e-s) prennent les décisions d'orientation. Nous pratiquons la rotation des responsabilités. Les collègues qui, pour une durée limitée, ont des heures de décharge syndicale, travaillent toujours au moins à mi-temps, dans toute la fédération Sud éducation. Avec Sud, pas de bureaucratie, vos élu-e-s et vos représentant-e-s partagent votre quotidien professionnel. Nous défendons la conduite des mouvements de grèves par les personnes mobilisées, et mettons nos moyens au service des luttes.

PERMANENCES DE SUD-ÉDUCATION HAUTE-NORMANDIE

Mel: sudeduc7627@orange.fr, sur la toile: <http://www.sud-education-hautenormandie.org>

ROUEN : 8 rue de la Savonnerie,
☎(&fax) : 02 35 89 89 83, ☎:06 68 63 20 05

→ Mardi : 08h30 - 16h30

→ Mercredi : 09h00 - 12h00

& Après-midi (sur RDV)

→ Jeudi : 09h00 - 17h00

EVREUX : Bourse du travail, 17 ter Rue de la Côte
Blanche ☎: 09 50 50 86 15 (sur RDV)

LE HAVRE : Maison des syndicats,
119 Cours de la République
☎: 02 32 92 18 85

DIEPPE : Maison des associations,
14 rue Notre Dame
chaque 1^{er} jeudi du mois, 15h00-18h00
✉: solidairesdieppe@gmail.com